

ME 47 - SOCIOLOGIE
PR 308 - M2 Sciences de la production et des organisations

Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.

Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S3 - Semestre 3					
Apprentissages fondamentaux	S3	9	75	Contrôle terminal. Compensable	9
Enseignement fondamentaux de spécialité	S3	6	54	Contrôle terminal. Compensable	6
Enseignement complémentaires	S3	3	33	Contrôle terminal. Compensable	3
Enseignement de spécialité	S3	12	39	Contrôle terminal. Compensable	12
TOTAUX ECTS S3	S3	30	201		
S4 - Semestre 4					
Apprentissages fondamentaux	S4	15	69	Contrôle terminal. Compensable	15
Stage et mémoire	S4	15	61	Contrôle terminal. Compensable	15
TOTAUX ECTS S4	S4	30	130		